



Article 15

Un documentaire radiophonique de Céline Salgado

Dossier de presse

Résumé

En République Démocratique du Congo, « article 15 » est une expression populaire qui se réfère à un article constitutionnel imaginaire selon lequel, l'État faisant défaut, il faut se débrouiller. Mukadi Kadima, danseuse et chorégraphe travaillant à Lubumbashi, se débrouille avec son art. Elle puise dans les danses traditionnelles ses moyens d'expression, lutte pour l'émancipation des femmes congolaises et se questionne sur l'histoire de son pays. À travers son témoignage, on rencontre également des habitant.e.s qui racontent leur quotidien.

Synopsis

Le documentaire radiophonique *Article15* est un hommage aux chemins de résilience qui tracent leurs propres chorégraphies dans un environnement qui n'a que faire de leur existence.

Mukadi Kadima, danseuse et chorégraphe travaillant à Lubumbashi, est la protagoniste de ce documentaire. Ses choix de vie et ce qu'elle incarne (une jeune femme artiste danseuse) deviennent une personnification de l'article 15. Dans un contexte national de manque d'infrastructures culturelles, de précarité économique et de discrimination à l'endroit des femmes, Mukadi Kadima ne cesse de faire preuve de persévérance dans l'évolution de son art.

D'autres récits viennent s'articuler à ce portrait afin de rendre compte du quotidien lushois où la débrouillardise est un moyen de survie. Les témoignages d'un chauffeur de taxi, d'une marchande de légumes et d'un cambiste se dévoilent à travers les nombreux rythmes de la ville. Iels évoquent leur métier, les difficultés rencontrées ainsi que les manœuvres mises en place pour naviguer un environnement structurellement adverse.

Une performance de Mukadi Kadima s'inspirant de l'expression « article 15 », interprétée avec l'énergie de sa détermination, accompagne les divers récits. L'artiste convoque l'Empire Kongo, morcelé sous la violence coloniale, dont les ancêtres restent des guides à qui elle demande protection. Elle questionne les siens sur l'amnésie historique ambiante et appelle les femmes congolaises à reprendre leur pouvoir. Elle se fait alors pont entre le passé et le présent pour mieux comprendre son histoire, la sienne et celle de son pays.

L'expression populaire congolaise « article 15 » raconte la décision d'arrêter de se plaindre ou d'attendre d'un système qui a décidé de vous oublier, et d'agir. Elle incarne la charge d'« adaptation » que la population congolaise doit inventer quotidiennement — pour reprendre un mot-valise de l'artiste lushois Antony Mutshipule, formé des mots adaptation et action.

Note d'intention

J'ai habité à Lubumbashi (RDC) de septembre 2018 à juillet 2021. J'y suis témoin de nombreuses difficultés, voire d'injustices, auxquelles la population lushoise doit faire face quotidiennement. Je suis aussi témoin de stratégies, individuelles et collectives, qui créées des chemins de traverse face à un système qui opprime les habitant.e.s. Ici la débrouillardise a même une expression bien à elle! À travers ce documentaire, j'ai souhaité y rendre hommage.

Durant ces trois années, j'ai évolué dans les cercles artistiques de la ville, en tant que spectatrice, artiste et chargée de projets dans un des centres d'art. À travers de nombreuses rencontres, la danseuse et chorégraphe Mukadi Kadima a attiré mon attention. Une jeune femme qui puise la matière de ses performances dans les réalités qui l'entourent et dans ses propres questionnements quant à l'histoire de son pays, je voulais en connaître davantage.

En choisissant le portrait d'une artiste comme fil rouge du documentaire, je souhaitais célébrer l'art qui pour certaines personnes devient un espace de résilience et de liberté. En relatant l'histoire d'une femme, jeune, artiste, entrepreneuse, essentiellement autodidacte, je voulais également valoriser des récits qui sont encore trop peu entendus, tant en RDC qu'ailleurs dans le monde.

C'est aussi, et surtout, les personnes qui font le quotidien de la ville de Lubumbashi qui m'ont inspirée ce documentaire. Avec « Article 15 », j'ai voulu donner à entendre ces trajectoires de vie qui font preuve d'ingéniosité, de compromis et de sacrifices afin d'avancer dans un environnement défavorable. Car bien que cette débrouillardise est née d'une véritable hostilité d'un système, les Congolais.e.s ont su en faire une force créatrice de possibles.

Enfin, il était significatif que la danse, qui est un art du mouvement, existe en elle-même dans le documentaire. La performance de Mukadi Kadima se fait le point de rencontre des différents récits qui, à travers ce moyen d'expression, deviennent revendications.

Genre : documentaire radiophonique

Durée : 43'39

Année : 2024

Équipe de réalisation

Réalisation : Céline Salgado

Prise de son : Théo Jégat, Gravou Ngoie Mbanga et Céline Salgado

Musique originale : Kadi Mpiana

Performance : Sara Mukadi Kadima

Montage : Roxane Brunet

Mixage : Théo Jégat

Avec les voix de Sara Mukadi Kadima, Gina Ken, Élisée Ntumbi Kasongo, Emmanuel Ngoie Kisula et Gravou Ngoie Mbanga

Direction de production : Marianne Binard pour Halolalune Production

Visuel : Florence Akyams

Avec le soutien du Fonds d'aide à la création radiophonique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de Wallonie-Bruxelles International, du centre d'art Waza et de l'atelier de création sonore radiophonique.

Remerciements

Merci à toutes les personnes qui m'ont accordé leur temps et leurs énergies pour rendre cette création possible.

Merci à Mukadi, S'Grave, Élisée, Gina, Emmanuel, Kadi, Roxane, Marianne, Théo, Lisa, Anna, Florence, Felipe, Aurélien et Joseph.

Merci aux équipes du centre d'art Waza et de l'acsr.

Mots-clés

débrouillardise ; système D ; résilience ; féminisme ; art ; danse ; portrait ; Lubumbashi ; République Démocratique du Congo